

## FAIRE RAYONNER LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INCLUSION : LE GROUPE APICIL LANCE LE 3<sup>ÈME</sup> APPEL À PROJETS DU CHALLENGE INCLUSION

L'inclusion doit être l'affaire de toutes et de tous. Pour progresser en la matière, il est essentiel que tous les acteurs de la société, que les citoyens, l'école ou la famille, se mobilisent au quotidien. Les jeunes français de 18-24 ans attendent particulièrement que les entreprises (96%) et les associations (95%) jouent un rôle<sup>1</sup>. Celles-ci sont en effet perçues comme des moteurs d'avancées sociétales et leurs actions sont incitatives envers les pouvoirs publics. C'est dans ce contexte et dans l'optique de faire rayonner le sujet de l'inclusion le plus largement possible que le Groupe APICIL, 3<sup>ème</sup> groupe français de protection sociale, a décidé de créer le Challenge Inclusion, dont l'appel à projets pour la troisième édition sera lancé le 25 septembre prochain.

Le Challenge Inclusion source, met en lumière et récompense des porteurs de projets qui à leur échelle, contribuent à rendre la société plus inclusive. Il est ouvert à toute personne ayant déployé une initiative en entreprise, ainsi qu'aux associations et entrepreneurs. Le projet doit avoir été mis en œuvre dans le but de lutter contre l'exclusion, qu'elle soit en lien avec le handicap, l'état de santé, la maladie, la précarité, les origines, l'âge, l'orientation sexuelle, le genre ou l'apparence physique. Une plateforme digitale dédiée, [www.challenge-inclusion.fr](http://www.challenge-inclusion.fr), accueille toutes les phases de l'opération : l'appel à projets, le vote du public et la révélation des lauréats.

### Le Challenge Inclusion : une mise en lumière des initiatives inclusives

Lors de l'édition 2022, les initiatives suivantes avaient été récompensées :

- **L'EHPAD Saint Camille à Arras**, qui s'est transformé en un village intergénérationnel, accessible à tous les habitants du territoire, avec sa mairie, sa place du village, son salon de coiffure, son bureau de poste et son café. Une micro-crèche pouvant accueillir des enfants porteurs d'un handicap ou d'une pathologie lourde a également ouvert ses portes.

- **L'association Nour Yoga**, qui propose du yoga solidaire, ce qui signifie que les cours sont accessibles gratuitement pour les étudiants, les exilés, les personnes au chômage ou en grande situation de précarité. A ce jour, le collectif comprend 270 professeurs engagés qui interviennent dans 25 structures sociales, 40 cours sont donnés par semaine, à 300 élèves en moyenne. Implantée à Paris, Nour Yoga est également présente à Marseille, Nantes et Strasbourg.

# CHALLENGE INCLUSION

**Faustine Caron, fondatrice de Nour Yoga, lauréate 2022 du Challenge Inclusion, précise :** « L'ambition de Nour Yoga, au cours des 5 prochaines années, est de faire participer à nos cours 10 000 personnes en France, mais aussi au sein d'autres pays en Europe. L'idée principale étant de créer des espaces de partage autour de l'activité physique, à destination des personnes en situation de vulnérabilité, mais aussi du grand public, pour créer de la mixité sociale. La dotation nous a permis de poursuivre le développement de notre projet sur l'ensemble du territoire et de mettre en place une centaine de cours de yoga auprès des plus précaires. »



- **Jessica Fillol et son compte @douleursneuro** : infirmière de profession et atteinte d'une cavernomatose cérébrale et médullaire, Jessica souffre de douleurs neuropathiques. Pour alerter sur cette maladie orpheline et héréditaire, elle a créé un compte Instagram qui compte aujourd'hui plus de 7 400 abonnés, à travers lequel, elle propose des vidéos de vulgarisation pour sensibiliser. Elle a également écrit un livre « Vivre avec des douleurs neuro » pour apporter son témoignage, alors que 5 millions de Français sont touchés par ce handicap invisible.

« Remporter le Challenge Inclusion a représenté une étape capitale, dans l'évolution de mon initiative axée sur les douleurs neuropathiques. Cette reconnaissance a non seulement accru la visibilité de mon travail mais elle a également consolidé la crédibilité de mes efforts pour sensibiliser sur cette maladie. La dotation que j'ai reçue en tant que lauréate a eu un impact significatif dans l'avancement de mon projet. Les fonds sont principalement alloués à la rémunération de ma graphiste, chargée de concevoir les visuels pour le compte Instagram @douleursneuro. Il convient de souligner que sans cette dotation, il m'aurait été impossible de poursuivre ce projet. Merci APICIL ! » déclare Jessica Fillol, créatrice du compte Instagram @douleursneuro et lauréate 2022 du Challenge Inclusion.



- **Le Prix Coup de cœur des collaborateurs d'APICIL** a été décerné à TEP'S, une association qui rend le voyage accessible aux enfants hospitalisés, malades ou en situation de handicap. TEP'S reproduit des formats télévisuels comme Koh-Lanta, Pékin Express ou Voyage en terre inconnue, pour que les enfants puissent les tester avec pour objectif qu'ils réussissent à dépasser leurs limites.

### Trois catégories de prix décernées pour l'édition 2023 :

- **Le Prix Association** récompensera une association à travers sa mission en faveur de l'inclusion. Le jury sera composé de collaborateurs d'APICIL issus des fonctions stratégie, RSE, action sociale, et de représentants de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap). Le lauréat recevra une dotation de 20 000€.

- **Le Prix Entrepreneur** distinguera un chef d'entreprise et son projet innovant qui facilite, alerte, fait bouger les lignes autour d'une problématique en lien avec l'inclusion. Le jury sera composé des membres de la communauté ApiNovateurs d'APICIL. Les ApiNovateurs sont des collaborateurs qui se sont portés volontaires pour être les ambassadeurs de l'innovation au sein du Groupe. Le lauréat recevra une dotation de 20 000€.

- **Le Prix « Initiative en entreprise »** : c'est le prix coup de cœur, il bénéficiera d'une mise en avant sur « Mon Entreprise Inclusive », le site d'APICIL qui vise à « faire bouger les lignes » en matière d'inclusion au sein des organisations. Le jury sera composé du réseau professionnel du Groupe (Mix'R, L'Autre Cercle...).

### Les étapes clés du projet 2023 :

#### L'appel à projets

- **Du 25 septembre au 30 octobre** : les porteurs de projets sont invités à déposer leur candidature sur la plateforme [www.challenge-inclusion.fr](http://www.challenge-inclusion.fr). Ils devront remplir un questionnaire et déposer une vidéo de moins de 2 minutes présentant leur initiative, dans l'une des catégories suivantes : association, entrepreneur ou initiative en entreprise. Toutes les thématiques en lien avec l'inclusion peuvent être représentées : handicap, état de santé, précarité, orientation sexuelle, genre, âge, apparence physique, origines...

#### Le vote des internautes

- **Du 31 octobre au 21 novembre** : les internautes voteront pour leurs initiatives préférées sur la plateforme. Les 3 vidéos ayant collecté le plus de votes (dans chaque catégorie) accéderont à la finale. Les dossiers des finalistes seront présentés à un jury composé de collaborateurs, administrateurs, institutionnels et partenaires du Groupe APICIL.

#### La révélation des lauréats

- **Le 14 décembre** : les 9 porteurs de projets finalistes pitcheront leur initiative devant le jury dont les membres voteront en direct pour élire le lauréat de chaque catégorie.

La marraine de cette 3ème édition du Challenge Inclusion est Lucie Carrasco, créatrice de mode, originaire de Lyon. Elle est atteinte d'une maladie génétique appelée l'amyotrophie spinale. Très engagée dans la mise en lumière des problématiques de mobilité et d'autonomie au handicap, elle a publié en 2010 son autobiographie « Plus forte que la maladie ». Elle est également la protagoniste du documentaire « Lucie en Californie », diffusé sur France 5, qui démontre que son handicap ne l'empêche pas de voyager.



« En tant que 3ème groupe français de protection sociale et fortement engagé en matière de RSE, APICIL se devait de montrer l'exemple en organisant un événement qui met à l'honneur la diversité et l'inclusion. Depuis sa création en 2021, le Challenge Inclusion rencontre chaque année un vif succès auprès des participants, des internautes, des acteurs institutionnels ou encore des collaborateurs du Groupe. Nous nous réjouissons de pouvoir lancer cette 3ème édition qui nous permettra de mettre en lumière de nouvelles initiatives, souvent méconnues, nous donnant ainsi l'opportunité de continuer à sensibiliser pour prévenir tout type de discrimination. La notion d'inclusion occupe une place importante au sein de la société française et c'est en agissant chacun à notre échelle que nous progresserons en la matière. » conclut Philippe Barret, Directeur Général du Groupe APICIL.

<sup>1</sup>Sondage « Les Français et l'inclusion » - OpinionWay pour le Groupe APICIL – Mars 2023

### À PROPOS DU GROUPE APICIL

— Le Groupe APICIL, 3e groupe français de Protection Sociale avec 3,5 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers, ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. APICIL se positionne également sur le marché du service à la personne en mettant à disposition des offres en lien avec le bien-vieillir, la santé, l'accompagnement de la qualité de vie au travail. Chaque jour, les 2 000 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 50 400 entreprises et 1,7 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-apicil.com>

Suivez notre actualité sur Twitter

### CONTACTS PRESSE

**AGENCE RUMEUR PUBLIQUE** - [apicil@rumeurpublique.fr](mailto:apicil@rumeurpublique.fr)  
**Marie GOISLARD** – Tél. : 01.55.74.52.33 / 06.21.23.37.75  
**Ondine MURAT** – Tél. : 06.45.27.01.57  
**Soundoussia SOIMADOUNE** – Tél. 06.50.24.74.15

**GROUPE APICIL - Karine MARIE**  
[karine.marie@apicil.com](mailto:karine.marie@apicil.com)  
 Tél. : 06.99.15.66.59